





La Fondation de France poursuit son engagement entamé en 2010, en partenariat avec le Ministère de L'Education Nationale, à soutenir des initiatives innovantes en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire des collégiens grâce à son appel à projet « Aidons tous les collégiens à réussir : explorer les voies possibles, renouveler les pratiques ». Elle souhaite d'une part porter un regard bienveillant sur les élèves les plus fragiles scolairement, et d'autre part contribuer à l'évolution des pratiques pour prévenir et résoudre ce problème.

L'appel à projets concerne principalement les collèges situés dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville** et en zones rurales, ainsi que les associations et les laboratoires de recherche en partenariat avec eux.

Pour cette année, les projets éligibles devront s'inscrire dans au moins un des pôles suivants :

- Faire exister des projets d'action concertés au sein d'un établissement scolaire ou d'un réseau d'établissements
- Accueillir des jeunes ayant abandonné le collège dans des dispositifs de remobilisation
- Structurer les pratiques professionnelles : accompagnement des équipes - recherches-actions.

Date limite de dépôts des dossiers : **3 avril 2014**

Informations complémentaires et dossier de candidature sur le site de la [Fondation de France](#) [1].

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Mercredi 22 janvier 2014 - 01:00

Thématiques: [Education](#) [3]

Publié le 22 janvier 2014

**URL de la source (modifié le 31/01/2014 - 10:58):** <https://irev.fr/actualites-0/aidons-tous-les-collégiens-reussir-appel-projets-2014>

## Liens

[1] <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme/Solidarite-avec-les->

personnes-vulnerables/En-France/Enfance/Aidons-tous-les-collegiens-a-reussir/(language)/fr-FR

[2] <https://irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3681>